

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

021-242100410-20241129-DM20241128_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/11/2024

Publication : 29/11/2024



La Stratégie Europe de Dijon métropole

Partie 1 : Le diagnostic.	3
Partie 2 : Les propositions.	4
1. La Stratégie.	4
1.1. Positionner Dijon au niveau européen	5
1.2. Bénéficier de projets innovants et d'expériences extérieures	5
1.3. Accroître et diversifier les financements européens	6
1.4. Développer une culture européenne	6
2. Les leviers européens à disposition.	7
2.1 Les leviers d'influence	7
2.1.1 Les réseaux européens	7
2.1.2 La présence de Dijon métropole à Bruxelles et de l'Europe à Dijon	7
2.1.3 Partenariats bilatéraux de villes	8
2.1.4 Échanges européens	9
2.1.5 Concours, prix et labels au service de l'attractivité	9
2.1.6 Une coordination de l'action européenne des acteurs du territoire	9
2.2 Les leviers de financement	10
3. Une organisation pour la Métropole.	11
3.1 Une équipe Europe pour impulser l'activité européenne	11
3.2 Un plan de formation à l'Europe	11
4. Plan d'action	12
4.1 Faciliter, Accélérer, Soutenir et Suivre la Transition	12
4.2 Stratégie Hydrogène	12
4.3 Le numérique au service des politiques structurantes de la Métropole	13
4.4 Alimentation / Vin	13
4.5 Culture	14
Annexe 2 : Synthèse des Objectifs stratégiques & opérationnels.	16
Annexe 3 : Synthèse du Plan d'actions.	17
Annexe 3 : Table des abréviations.	18

Partie 1 : Le diagnostic

Dijon métropole s'est emparée depuis plusieurs années de la question climatique. Le dispositif a conduit à un fort positionnement au niveau européen, reconnu par la Commission européenne. Avoir été finaliste du prix « **Capitale verte européenne** », être sélectionnée pour le projet **RESPONSE** en 2020, puis pour la **Mission 100 villes intelligentes et neutres en carbone** et pour le projet **Villes pilotes**, témoigne d'une réelle **volonté de la part de Dijon métropole de développer son activité européenne**.

Ces succès reposent sur la **conjonction de quelques facteurs** : une équipe motivée, une volonté politique affirmée de la part des élus, un renforcement de la direction des Relations Internationales (DRI), et de fructueux partenariats (avec EDF notamment).

Lorsque l'on regarde Dijon métropole à l'aune des projets européens, le bilan est positif et doit inciter la Métropole à se pencher à la fois sur la consolidation de l'action européenne dans le domaine de la transition climatique (d'autant plus que 2025 **marquera la clôture de nombreux projets**), et sur son **ouverture à d'autres domaines prioritaires de la Métropole**.

En effet, l'action européenne est aujourd'hui **concentrée autour d'un portefeuille de projets européens dans le domaine de l'énergie et du climat** : RESPONSE, FAASST, EUCityCalc (trois projets financés par le programme Horizon Europe) et Hydrogène (programme CEF/AFIF). En outre, quelques programmes d'échanges de jeunes volontaires sont organisés par la Ville.

Un diagnostic mené auprès de nombreux acteurs de la Ville et de la Métropole, en commençant par le Maire-Président, des élus, le Comité de direction, les services ainsi que des partenaires extérieurs, a permis de saisir **la volonté politique affirmée de la part des élus et la motivation des équipes de développer le rayonnement européen de Dijon**.

Ce diagnostic est le point de départ de la Stratégie Europe pour laquelle des leviers pertinents sont proposés selon les politiques européennes (financements, réseaux, meilleures pratiques, partage d'expérience, etc.) au service de l'action de la Ville et de la Métropole.

C'est à l'aune de **l'ensemble du territoire**, en prenant en compte l'action de **tous les acteurs**, que doit se définir l'action européenne.

Le diagnostic réalisé fait ressortir quatre points importants sur lesquels il est important que Dijon puisse évoluer.

Partie 2 : Les propositions

1. La Stratégie

La dimension européenne d'une politique métropolitaine et/ou municipale peut revêtir de multiples facettes : se positionner au niveau européen pour **accroître son attractivité**, se **nourrir d'expériences extérieures** grâce à des **projets innovants**, rechercher des **financements européens**, chercher à **influencer une politique européenne** importante pour son territoire...

Dans tous les cas, l'apport de l'Europe peut être enrichissant, utile et engendrer de réelles plus-values politiques, économiques et financières. La dimension culturelle n'est pas non plus négligeable. Au-delà de l'apport concret aux politiques métropolitaines, la participation à des actions européennes permet en effet une **ouverture d'esprit des acteurs du territoire** - agents, élus, citoyens – qui contribue à renforcer l'attractivité du territoire.

Pour être légitime et efficace, une **stratégie Europe doit avant tout être tournée au service des objectifs stratégiques du territoire**. Il ne s'agit pas de mener des actions européennes pour elles-mêmes mais bien parce qu'elles ont une valeur ajoutée pour le territoire.

Par ailleurs, il est important de **regarder le territoire dans son ensemble**. La stratégie Europe ne peut être réduite aux seules actions de la Métropole. De nombreux partenaires participent à des réseaux et à des projets européens. L'enjeu est d'avoir une vision territoriale de l'Europe à Dijon.

Dès lors, cette stratégie nécessite des objectifs clairement définis, un pilotage cohérent et l'identification de leviers. Cette cohérence doit permettre aux différentes actions engagées par la Métropole en matière européenne de se nourrir mutuellement. **Les actions européennes ne recoupent pas obligatoirement l'organisation de la Métropole et le développement d'une transversalité de l'action européenne permet de mieux appréhender les programmes européens**. Ainsi, par exemple, les actions éducatives ou les échanges de jeunes apportent une valeur ajoutée en contribuant à un projet européen de l'importance de RESPONSE.

Au regard des échanges avec les élus et les services, deux axes de développement de la dimension européenne de Dijon métropole se précisent :

- ➔ **Réussir la transition climatique dans le cadre de la Mission 100 Villes.** La Métropole s'est engagée dans un objectif ambitieux de réussir la décarbonation. La transition énergétique et climatique est une priorité du mandat politique de la Métropole affirmée par son président et qui a, ces dernières années, trouvé un prolongement européen. Cela doit rester une priorité. Dijon fait désormais partie des métropoles leader en Europe dans ce domaine, il s'agit donc également d'une question de responsabilité et de crédibilité.
- ➔ La Métropole ne doit toutefois pas être présente sur cette seule thématique. **D'autres sujets prioritaires peuvent et doivent pouvoir bénéficier de l'apport de l'Europe. La biodiversité, l'alimentation, la viticulture, le numérique, l'éducation ou la culture** sont aussi des thèmes couverts par les politiques métropolitaines ou municipales pour lesquelles l'Union européenne agit. La Métropole doit pouvoir bénéficier du soutien européen ou déployer des partenariats européens sur ces thématiques prioritaires.

C'est sur base des objectifs du mandat du Conseil métropolitain que doivent se dérouler les actions européennes, celles-ci étant au service du projet global de la Métropole.

1.1. Positionner Dijon au niveau européen

Il s'agit **d'inscrire durablement Dijon sur la carte des villes qui comptent en Europe**, en tant que métropole active au niveau européen, qui innove, participe à des projets souvent complexes et dont les dirigeants sont connus et reconnus à Bruxelles et à Strasbourg. Une métropole qui figure sur la carte des décideurs européens augmente de facto ses chances d'être sélectionnée lors d'appels à projets ou d'être entendue lorsque des sujets d'importance stratégique sont discutés au niveau de l'UE. L'impact d'un positionnement européen de Dijon servira également de force d'attraction pour l'ensemble du territoire. En effet, nombre de partenaires locaux de la Métropole sont présents en Europe mais de manière individuelle. Le rôle pilote de la Métropole sera primordial.

Par ailleurs, un positionnement fort au niveau européen permettra d'une part de gagner en attractivité et d'autre part **d'être plus écouté** sur des sujets stratégiques pour la Métropole et son environnement comme la transition climatique, l'hydrogène, l'alimentation, le vin...

Cet objectif de positionnement est primordial car il est un préalable important aux autres objectifs décrits dans cette stratégie.

Exemples de moyens à disposition : visites d'élus à Bruxelles, rencontres d'élus et d'agents de la Métropole avec les institutions européennes, implication dans les réseaux européens, opérations de promotion, accueil de congrès et de séminaires européens.

1.2. Bénéficier de projets innovants et d'expériences extérieures

La Commission européenne a développé, notamment grâce à ses programmes de recherche, une capacité importante à initier et financer des programmes européens d'envergure, parfois complexes, dans lesquelles les collectivités locales peuvent s'engager, contribuer mais aussi bénéficier d'une montée en compétences et de financement de l'innovation. **Ils permettent ainsi aux collectivités de mettre en œuvre des projets innovants qu'elles n'auraient pas eu la capacité de mener seules** et en fédérant autour d'elles des consortiums de partenaires, à la fois locaux, français, européens et internationaux. L'exemple du projet RESPONSE en est l'illustration.

Ces projets d'envergure, même s'ils sont complexes, sont une opportunité unique pour les métropoles de développer des solutions innovantes sur leurs territoires et de se nourrir d'expériences extérieures, notamment d'autres villes européennes.

Dans cette même logique, les échanges entre villes, les groupes de travail et autres réseaux permettent l'échange d'expériences utiles pour la Métropole.

L'Europe peut également être un moyen de se rapprocher des acteurs du territoire dijonnais. Cela peut permettre à Dijon de capitaliser sur les projets européens menés par ses partenaires, de **trouver des synergies pour de futurs projets communs**. Aussi, travailler ensemble au niveau européen permet de **valoriser le territoire métropolitain** dans son ensemble, via différents canaux.

Exemples de moyens à disposition : projets européens collaboratifs, assistance technique (ELENA), présence dans réseaux européens, partenariats de villes.

1.3. Accroître et diversifier les financements européens

Il s'agit de **renouveler le portefeuille de projets existants** et de **développer les capacités de montage de projet** pour accroître les financements européens afin notamment de diversifier les secteurs moins pourvus aujourd'hui.

Exemples de moyens à disposition : Horizon Europe et les projets collaboratifs, outils de subvention d'investissement comme le FEDER, prêts de la BEI, ingénierie financière pour financer les projets structurants de la Métropole.

1.4. Développer une culture européenne

S'impliquer dans un projet européen, bénéficier d'un programme d'échange Erasmus+, organiser une rencontre dans le cadre d'un jumelage, participer à un groupe de travail d'un réseau européen, sont autant d'occasions **d'enrichissement culturel permettant de développer chez les citoyens, les acteurs du territoire, les élus ou les agents une ouverture vers l'Europe et le monde**. A un moment où le repli sur soi et la crainte de l'autre dominant dans nos sociétés, les échanges et les opportunités de co-crédation avec d'autres acteurs européens ne peuvent qu'être bénéfiques et stimulants pour tout le territoire.

- ➔ **Ainsi, la stratégie proposée est d'accroître très significativement la présence de Dijon métropole sur le plan européen et d'en faire une métropole modèle sur le plan de la transition et du bien vivre. L'objectif est d'en faire une métropole optimiste, agile, dynamique et leader parmi les métropoles de sa catégorie en Europe.**

2. Les leviers européens à disposition

Pour répondre aux objectifs précités, de nombreux leviers sont à la disposition de la Métropole. Dijon a déjà expérimenté une partie de ces outils avec succès. Il s'agira de consolider et de **renforcer l'existant** mais aussi **d'élargir à d'autres domaines et types d'actions et de mettre l'ensemble en cohérence avec les priorités politiques de la Métropole**. Il sera important de veiller à ce que les actions européennes impactent l'ensemble du territoire métropolitain.

Nous proposons dans la partie 4 un **plan d'action** qui illustre l'adaptation des leviers avec les priorités politiques de la Ville et de la Métropole.

2.1 Les leviers d'influence.

Dijon métropole est présente sur plan européen et y bénéficie d'une bonne image. L'objectif est de consolider cette présence auprès des institutions et réseaux européens, de façon à mieux incarner la stratégie d'influence proposée.

2.1.1 Les réseaux européens.

La présence dans les réseaux est primordiale et demande à être développée de manière plus systématique. Travailler avec des partenaires européens, apprendre à se connaître, échanger sur la recherche de solutions, autant d'actions qui peuvent représenter une valeur ajoutée importante pour les politiques sectorielles de la Métropole et murir de nouveaux projets européens.

Les directions moins habituées aux projets européens peuvent ainsi voir la participation à un réseau comme une première approche aux échanges européens.

Dans la continuité de notre approche globale, deux axes de développement dans ce domaine sont proposés :

- Cibler les réseaux autour de la *Mission 100 Villes* et dynamiser la participation de Dijon ;
- Identifier des réseaux européens dans des secteurs qui ne font pas l'objet d'échanges européens pour Dijon métropole, mais qui pourraient apporter une valeur ajoutée importante aux politiques menées.

→ **Dijon métropole devra se doter d'une cartographie des réseaux existants et de leurs liens avec Dijon métropole et les acteurs du territoire.** Des échanges avec les élus et services permettront de définir le niveau d'ambition et d'implication pour chaque réseau.

2.1.2 La présence de Dijon métropole à Bruxelles et de l'Europe à Dijon.

Lors de la campagne pour l'obtention de la *Mission 100 Villes*, la présence à Bruxelles a été déterminante. La reconnaissance de Dijon métropole au niveau européen doit être aujourd'hui consolidée par une présence forte et régulière à Bruxelles et à Strasbourg et inversement de l'Europe à Dijon métropole.

Pour se faire différents leviers peuvent être activés :

- **Des rencontres régulières avec les institutions européennes** : qu'il s'agisse de plaider pour un programme européen dans un domaine d'importance pour Dijon métropole, de réorienter un projet existant, de plaider la cause d'une filière importante pour le territoire, les motivations pour Dijon métropole ne manquent pas de rencontrer les institutions européennes. La particularité des programmes européens réside dans la durée longue des processus et la forte compétition qui peut s'opérer sur les appels à projets. Il est donc essentiel d'anticiper et, le cas échéant, d'être en capacité d'influencer très en amont les décideurs européens sur les futures programmations. Des liens étroits doivent aussi être entretenus avec les acteurs du gouvernement français impliqués sur l'UE et la programmation.
→ **Deux missions d'influence par an conduites par des élus, dont au moins une au niveau du Maire-Président.**
- **La participation à des séminaires et à des conférences** : un nombre important d'événements européens sont organisés soit par les institutions européennes soit par les nombreuses organisations qui gravitent autour, ou encore les représentations des Etats Membres de l'UE. La présence à certains d'entre eux permettra de consolider la présence de Dijon métropole sur la scène européenne et de faire entendre sa voix, comme ce fut le cas à l'occasion de la participation de François Rebsamen à la Conférence des Maires en mars 2024.
→ **Un calendrier des événements européens auquel Dijon métropole pourrait participer.**
- **La mobilisation des réseaux dijonnais et bourguignons à Bruxelles** : le bureau de la Région Bourgogne-Franche-Comté à Bruxelles, une députée européenne bourguignonne, un directeur de la Commission européenne né à Chenove, un Dijonnais à la tête d'un syndicat interprofessionnel du vin, autant de profils intéressants pour promouvoir Dijon à Bruxelles dans l'écosystème européen.
→ **Identifier des « ambassadeurs de Dijon »** métropole à Bruxelles et organiser avec eux des opérations de *networking*, en partenariat avec Dijon Bourgogne Invest (opérations de promotion avec produits du terroir par exemple).
- **L'accueil de l'Europe à Dijon** : Recevoir une personnalité européenne (Commissaire, Parlementaire, Haut fonctionnaire...) ou accueillir le congrès d'une fédération européenne ou une conférence d'un projet européen, permet de renforcer la visibilité de Dijon métropole.
La clôture à venir de RESPONSE en 2025 serait un moment idéal pour proposer un événementiel similaire, orienté vers les sujets prioritaires de la Métropole et ses projets.
→ **Identifier les événements organisés à Dijon métropole** dans lesquels la présence d'une personnalité européenne serait un atout et organiser son déplacement ;
→ **Identifier les fédérations européennes** ainsi que **les DG de la Commission européenne** qui organisent régulièrement des congrès et séminaires dans des villes européennes afin de proposer la candidature de Dijon métropole.

2.1.3 Partenariats bilatéraux de villes.

Dijon et les communes de la Métropole ont une longue tradition de partenariat et de projets portant sur des thématiques variées avec des villes du monde entier parmi lesquelles plusieurs villes européennes.

Ces dernières années, Dijon métropole a également noué des **partenariats avec d'autres villes, notamment dans le cadre de projets européens collaboratifs**, à l'instar de Turku, partenaire du projet RESPONSE. Elle a également souhaité relancer un ancien partenariat historique et culturel avec la ville de Malines en Belgique, afin d'échanger à la fois sur les questions d'intégration et les questions culturelles.

Quel que soit le statut de ces partenariats, ceux-ci devraient s'inscrire dans le cadre des priorités européennes fixées par la Métropole et **être pris en compte dans le montage des consortiums de projets européens**.

2.1.4 Échanges européens

Comme identifié dans le diagnostic, des échanges de jeunes européens sont organisés par la Ville de Dijon mais touchent trop peu de personnes.

Les programmes d'échanges (Service civique, Service volontaire européen, Corps européens de la solidarité, Erasmus+) font partie intégrante de **la stratégie européenne de la Métropole**. L'exemple d'un jeune dijonnais parti à Turku travailler sur le projet RESPONSE doit pouvoir être généralisé.

Ces dispositifs, très utiles pour la Ville et la Métropole doivent être élargis à d'autres catégories de citoyens : le programme Erasmus+ est aujourd'hui ouvert au monde de l'éducation et de la formation, aux étudiants, mais également professionnels.

- ➔ **Une approche transversale des échanges pour toucher un public plus large et contribuer aux priorités de la Métropole.**

2.1.5 Concours, prix et labels au service de l'attractivité.

Un nombre important de prix sont décernés chaque année au niveau européen. Ils peuvent être l'initiative de la Commission européenne, du Parlement européen ou de réseaux tels que par exemple, *Eurocities* ou *Smart City Expo*. Ils peuvent prendre la forme de **prix**, de **label** ou même de « **capitale européenne** ».

Ces prix peuvent être l'opportunité de valoriser une solution innovante mise en place par les politiques métropolitaines et permettent de créer de la visibilité et de l'attractivité.

- ➔ Vu la diversité et le champ étendu de possibilités, il sera nécessaire de disposer **d'une cartographie de tous les prix accessibles aux collectivités locales** pour ensuite étudier **l'opportunité de candidature et de victoire éventuelle**.

2.1.6 Une coordination de l'action européenne des acteurs du territoire.

Au-delà de la Métropole en tant que telle, de nombreux acteurs du territoire développent leur stratégie européenne dans leur champ d'action. C'est vrai, par exemple, de VITAGORA, de l'Université de Bourgogne, de l'INRAE, ou de l'ENSA. Ils participent à des réseaux, constituent des consortiums, rencontrent la Commission européenne, autant d'actions qui peuvent servir le territoire dans son ensemble.

Dijon métropole pourra utilement bénéficier de l'investissement et de l'expertise des acteurs du territoire dans des projets européens, en y contribuant comme simple partenaire.

- La structuration et la coordination de l'action européenne des acteurs du territoire est nécessaire afin de créer des synergies, d'échanger sur les expériences et ainsi faire monter en gamme l'ensemble des actions menées.

2.2 Les leviers de financement

L'objectif est de renouveler le portefeuille de projets en accroissant significativement les capacités de montage de projets.

Le diagnostic a souligné la clôture du portefeuille de projets européens existants en 2025. Il est donc **impératif de renouveler ce portefeuille de projets et, pour ce faire, de capitaliser et développer significativement les capacités de montage de nouveaux projets européens.**

→ Quels objectifs pour 2027 et 2030 ?

Une montée en puissance rapide est nécessaire sur les trois prochaines années. Les thématiques cibles sont la transition climatique et l'énergie, le numérique, l'alimentation, la biodiversité, la culture et l'éducation. D'autres thématiques pourront être ajoutées, en fonction de la maturité des projets et priorités de la Métropole.

La stratégie doit s'appuyer sur un **double effort : capitaliser sur les points forts** de la Métropole (tout en élargissant le contenu des projets à d'autres secteurs) et **préparer le portefeuille de projet et les services de la Métropole sur des thématiques « nouvelles »** comme celles de l'alimentation, de la biodiversité et de la culture.

La Métropole peut prendre différentes positions dans un consortium. Elle peut **être leader** comme c'est le cas dans le projet RESPONSE mais elle peut aussi y jouer un **rôle secondaire, d'observateur ou de partenaire associé**, qui implique la Métropole de manière moins intense et qui permet un partage d'expérience utile pour la/les direction(s) sectorielle(s) concernée(s).

Pour réussir ces objectifs, trois conditions sont nécessaires :

- **Améliorer la veille** en allouant des moyens pour permettre une veille plus qualifiée et une garantie de réponse dans des délais rapides, en exploitant les dispositifs d'appui dont peuvent bénéficier les collectivités ;
- **Augmenter significativement la capacité de mobilisation** et les temps alloués aux projets européens par les équipes. Ce rôle devra être reconnu et valorisé ;
- **S'appuyer sur l'ensemble des programmes européens**, certains répondant plutôt à un besoin financier, d'autres étant plutôt calibrés pour des projets collaboratifs du type RESPONSE.

3. Une organisation pour la Métropole

3.1 Une Equipe Europe Dijon (EED) pour impulser l'activité européenne

La Métropole, consciente de l'enjeu européen, mettra en place l'organisation nécessaire pour impulser, suivre et mettre en œuvre ces projets et notamment une **Equipe Europe** qui sera l'instance d'impulsion et de coordination, constituée de **Référents Europe** au sein des directions concernées : directions sectorielles et directions « support » (communication, finances, ressources humaines, relations internationales).

L'Equipe Europe Dijon, stratégique et technique, opérationnelle et transversale, **impulsera l'action européenne dans les différentes directions et développera des actions en matière d'influence et de montage de projets.**

Sur la base des priorités de la Métropole et en coordination étroite avec les directions, elle **analysera les besoins et priorisera des objectifs annuels** en termes d'actions européennes, afin de proposer le(s) levier(s) le(s) plus pertinent(s) pour chaque objectif : une participation à un réseau, une candidature à un projet européen, un échange ponctuel...

3.2 Un plan de formation à l'Europe

Dijon métropole a engagé un programme de formation et de sensibilisation aux enjeux européens. Trois grands besoins ont été identifiés :

- la formation des **agents au montage et au management de projets** ;
- la formation à **l'usage de l'anglais professionnel** ;
- la formation **à la curiosité et à l'esprit d'entreprendre dans le cadre européen.**

4. Plan d'action

L'enjeu pour Dijon Métropole est de définir un plan d'action pour les 5 priorités sectorielles identifiées répondant aux objectifs transversaux de développer l'attractivité et le rayonnement de Dijon au niveau européen.

4.1 Faciliter, Accélérer, Soutenir et Suivre la Transition (FAASST)

La problématique

La transition énergétique et climatique sur le territoire de Dijon métropole, est à la fois la *success story* et la priorité. Dijon métropole s'est engagée dans la *Mission 100 Villes* et en est devenu un membre respecté et écouté. Elle doit en rester un acteur majeur et réussir la Mission.

Le projet **FAASST** est le projet pilote qui doit permettre d'organiser la massification sur le territoire et de préparer d'autres projets collaboratifs afin de réussir la transition.

L'objectif à 3 ans

L'objectif à 3 ans est d'investir dans la continuité de RESPONSE et de FAASST, avec la *Mission 100 villes* en s'appuyant sur le Plan climat air énergie territorial (PCAET). En termes de projets européens, une cible de 3 projets gagnés en 3 ans semble réaliste.

Les actions proposées

- Suivre la **Mission 100 villes** en lien avec les institutions européennes ;
- Agir pour que la priorité de la nouvelle Commission européenne soit de donner les moyens aux collectivités locales de réussir la transition (action de lobbying auprès des Commissaires) ;
- 2025 (1^{er} semestre) : Délégation à Bruxelles pour rencontrer notamment le nouveau Commissaire en charge de la transition énergétique ;
- Présence active dans les **événements clés liés à la transition** (conférences, forums)
- Proposer à *NetZeroCities* et/ou à la Commission européenne l'organisation d'une de ses conférences ou d'un événement similaire à Dijon à la clôture du projet RESPONSE ;
- Continuer et intensifier les échanges (jeunes, jeunes professionnels) avec les villes partenaires sur le thème de la transition énergétique ;
- **Projet collaboratif : Systèmes photovoltaïques innovants et inclusifs** - *PV Communities* (2024) et autres appels à projets dans le cadre de la *Mission 100 Villes* ;
- Investir le programme **EUI** (*European Urban Initiative*), ainsi que le programme ECT (*Enabling Cities Transformation*).

4.2 Stratégie Hydrogène

La problématique

Dijon métropole est la première collectivité de France à développer son propre écosystème, de la production d'hydrogène à la consommation. Elle a bénéficié de programmes européens pour le financement à la fois pour les stations et les flottes de bus et de bennes à ordures ménagères.

L'objectif à 3 ans

Développer le leadership de Dijon métropole dans le secteur de l'hydrogène en France en Europe pour favoriser l'inscription du financement des usages de l'hydrogène dans les programmes européens et nationaux de façon à pouvoir trouver des solutions sur le financement de sa flotte et de ses stations.

Les actions proposées

- Une mission d'influence à Bruxelles pour influencer la Commission européenne vers les intérêts de Dijon pour ses prochains appels à projet ;
- Envisager l'adhésion et la participation à l'un ou l'autre des réseaux actifs sur l'hydrogène en Europe :
 - *Hydrogen Europe*, l'association européenne des acteurs de l'hydrogène.
 - *Clean Hydrogen Alliance* placée sous l'égide de la Commission européenne.

4.3 Le numérique au service des politiques structurantes de la Métropole

La problématique

Le numérique est une composante majeure des programmes européens en direction des villes. On le retrouve dans le programme « Villes intelligentes » et dans ceux développés par la DG Connect (programme *Living in EU*, les *Testing and Experimenting Facilities for Smart Cities*, les *dataspaces* et plus récemment le programme EDICT).

Les programmes visent à renforcer un usage sûr et concret des technologies de l'Information et de la communication (TIC) dans le développement des politiques économiques et écologiques avec un appui encadré de l'intelligence artificielle.

Les principaux champs technologiques sont :

- La collecte, le traitement, l'usage et la gouvernance de jeux de données...
- Le déploiement d'applications renforcées par l'IA et l'augmentation des compétences des villes pour leur gestion et encadrement.

L'objectif à 3 ans

Investir sur le numérique en tant que fonction support des priorités de la Métropole et en soutien aux capacités de la direction du Numérique.

Les actions proposées

- Étudier la participation au programme EDICT qui porte sur les jumeaux numériques et les « villes métavers » ;
- Veille sur d'autres appels à projet pour le déploiement de technologies numériques.

4.4 Alimentation / Vin

La problématique

Plusieurs tentatives de projets européens ont vu le jour ces dernières années dans le domaine de l'alimentation, sans qu'aucun n'aboutisse concrètement faute de capacités humaines des services de DM pour s'engager. L'objectif est de **murir un projet européen d'importance en association avec les acteurs du territoire déjà engagés à ce niveau** (INRAE, Vitagora...).

Il s'agira également de positionner Dijon comme métropole viticole de référence en Europe et d'explorer l'intérêt de développer un réseau de villes viticoles, dont Dijon métropole pourrait être leader.

L'objectif à 3 ans

Devenir leader d'un projet alimentation d'ici 3 ans.

Entre temps, investir les réseaux européens afin d'échanger et de partager des expériences et, si possible, devenir ville partenaire d'un projet européen.

Faire de Dijon métropole la métropole leader d'un réseau européen du vin.

Les actions proposées

- Poursuivre les échanges liés à la transition alimentaire (notamment avec des partenaires motivés, tels que la ville de Reggio Emilia-Italie) ;
- Identification des réseaux et investissement actif dans un ou plusieurs d'entre eux, notamment sur la production agricole dans les villes ;
- Identifier un appel à projet alimentation en 2025 dans lequel Dijon métropole pourrait être ville partenaire ou leader ;
- Envisager la mise en réseau européen des Cités de la gastronomie en s'appuyant sur la Mission Française du Patrimoine et des Cultures Alimentaires (MFPCA) ;
- Structuration interservices de projets de transition alimentaire autour de « Dijon, alimentation durable 2030 » ;
- Initier une montée de compétences sur les sujets européens dans les services ;
- Organiser une visite d'élus à Bruxelles pour explorer les initiatives européennes en matière de transition alimentaire et rencontrer les institutions européennes ;

4.5 Culture

La problématique

Dijon Métropole rassemble des villes de culture dont le patrimoine et les musées (Opéra, MBA, Consortium, etc.) rayonnent au-delà de nos frontières. La culture est un secteur important de la politique européenne pour ce qu'elle véhicule comme valeurs fondamentales. Les coopérations bilatérales avec les villes partenaires sont de plus en plus nombreuses.

A ce jour, Dijon ne s'est jamais engagée dans un programme culturel européen et seule l'Ecole nationale supérieure des arts de Dijon (ENSA) a conçu et animé des projets culturels dans le cadre du programme *Europe Créative*.

L'objectif à 3 ans

Mettre en place un projet culturel d'envergure d'ici 3 ans.

Les actions proposées

- Développer un programme d'échanges de jeunes créateurs dans le cadre d'Erasmus+ ;
- Accompagner le projet Europe Creative développé par l'ENSA avec les villes de Mayence et de Cluj-Napoca ;
- Investir les réseaux culturels européens ;

- Relancer le partenariat avec Malines (Mechelen) autour de la question culturelle et historique des Ducs de Bourgogne ;

Annexe 1 : Synthèse des Objectifs stratégiques & opérationnels

	Objectif stratégique 1 Accroître le rayonnement européen de Dijon métropole	Objectif stratégique 2 Bénéficier de projets innovants et d'expériences extérieures	Objectif stratégique 3 Accroître et diversifier les financements européens.	Objectif stratégique 4 Développer une culture européenne
Objectifs opérationnels	Mettre durablement Dijon métropole sur la carte des villes qui comptent en Europe. Créer les conditions d'être entendu et écouté par les institutions européennes. Influencer les programmes en amont de la publication des appels à projets. Développer une logique de territoire avec les partenaires locaux investis dans des actions européennes.	Déterminer les sujets prioritaires en termes de potentiel d'apport d'expériences extérieures. Renouveler le portefeuille de projets collaboratifs dans les thématiques prioritaires Accroître la participation à des réseaux européens. Développer des rencontres thématiques avec les villes partenaires.	Viser 10M€ cumulés de financements européens entre 2025 et 2030 (6 à 10 projets par an). En 2024 & 2025, accroître les capacités en engageant au minimum 3 projets. Accroître la capacité interne de montage de projets et de dossiers de demande de financements européens. Optimiser le rendement des projets européens en augmentant les taux de succès des candidatures et d'utilisation des subventions.	Amplifier la capacité à faire rayonner les réussites de Dijon. Développer des réflexes européens dans les actions de la Métropole. Initier un projet culturel européen.
Leviers	Déployer des actions d'influence de long terme : - de promotion auprès des institutions de l'UE - de création ou intégration d'alliances thématiques et de réseaux de villes. Investir le niveau national : Points de Contact Nationaux, Ministères, Agences nationales (BPI, ADEME, ANAH...). Participer à des événements européens. Accueillir Bruxelles à Dijon (visites de personnalités, organisation de congrès. Participer à des concours, prix et labels.	Organiser une veille et, le cas échéant, des actions de lobbying sur les projets européens collaboratifs identifiés. Établir une cartographie des réseaux européens. Mettre les échanges de villes au service de l'apport d'expériences.	Élargir le spectre des programmes cibles parmi la large palette de programmes et mécanismes européens : Horizon Europe, CEF, LIFE, ELENA ... Concentrer les réponses sur les secteurs forts de la Métropole et opérer une ouverture en diversification Engager et responsabiliser collectivement le management sur des objectifs quantifiés et des taux de consommation des subventions.	Encourager la participation des élus à des groupes de travail et à des réseaux européens. Impliquer les agents dans les projets européens, permettant ainsi enrichissement personnel et formation professionnelle. Développer les programmes d'échange Erasmus+ (professionnels) en lien avec les projets prioritaires de la ville.
Pilotage	Le CODIR, pilote, définit les indicateurs et allocation de moyens L'Equipe Europe Dijon, instance opérationnelle, organise la veille, impulse, coordonne et met en œuvre la stratégie. Elle calibre les leviers en fonction des priorités de la Métropole.			

Annexe 2 : Synthèse du Plan d'actions

	Objectifs	Mise en Œuvre	Leviers
Transition Énergétique et Climatique	Réussir la <i>Mission 100 villes</i> .	Massification de la transition énergétique avec de nouveaux projets européens.	- Lobbying pour le financement de la transition - Visites à Bruxelles - Identifier un/des projet(s) pour faire suite à RESPONSE - Présence dans les réseaux - Inviter le nouveau Commissaire à Dijon
Stratégie Hydrogène	Financement de la stratégie Hydrogène.	Développement et déploiement de l'infrastructure à hydrogène.	- Mission d'influence à Bruxelles - Adhésion à un réseau - Inscrire le financement des usages de l'hydrogène dans les futurs programmes européens
Transformation Numérique	Identifier un appel à projet correspondants aux priorités sectorielles et capacité de gestion de DM	Gestion et infrastructures intelligentes des données.	- Veille et réseaux européens
Alimentation et Agriculture	Investir le domaine de la transition alimentaire en Europe.	Devenir leader d'un projet alimentation d'ici 3 ans.	- Poursuivre les échanges entre villes - Investir les réseaux - Visite d'élus - Préparer des projets européens avec l'ensemble du territoire
	Positionner Dijon comme ville européenne du vin.	Faire de Dijon un leader d'un réseau européen du vin	
Culture et Éducation	Investir davantage les programmes Erasmus + et Europe Créative	Renforcer la participation aux programmes d'échanges & soutenir les organisations culturelles locales.	- Erasmus+ de créateurs - Programme <i>Europe Créative</i> - Réseaux culturels européens - Coordination avec ENSA

Annexe 3 : Table des abréviations

AFIF – Mécanisme d'infrastructure pour les carburants alternatifs (*Alternative Fuels Infrastructure Facility*)

AMO – Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

BEI – Banque européenne d'investissement

CEF – *Connecting Europe Facility*

CODIR – Comité de direction

DG – Direction Générale

DRI – Direction des Relations Internationales

ECT – Enabling City Transformation (appel à projet dans le cadre du programme Horizon Europe)

ELENA – European Local Energy Assistance (outil de financement européen au service des projets de transition énergétique des collectivités)

ETP – Equivalent temps plein

EUI – European Urban Initiative

FAASST – Projet pilote « FACiliter, Accélérer, Soutenir et Suivre la Transition »

FEDER – Fonds européen de développement régional

Horizon Europe – Programme cadre de l'UE pour la recherche et l'innovation pour la période 2021-2027

LIFE – L'Instrument Financier pour l'Environnement (programme de la Commission européenne dédié au soutien de projets innovants, privés ou publics, dans le domaine de l'environnement et du climat)

Mission 100 Villes : Mission 100 villes intelligentes et neutres en carbone.

PACA – Provence-Alpes-Côte d'Azur

PCN – Point de contact national

RH – Ressources humaines

UE – Union européenne